nous en aurions agi avec eux; mais avec moins de pompe. C'est un jeu d'homicide mutuel : nous avons joué à qui mourrait le premier; ils ont gagné, mais leurs dés étaient pipés. — Qui a été notre Judas?

LE PREM. SEIGN. DE LA N. Je ne suis pas autorisé à répondre à cette demande.

BERT. FAL. J'y répondrai, moi. — C'est un certain Bertram, qui fait en ce moment ses révélations à la junte secrète.

LE DOGE. Bertram, le Bergamasque! De quels vils instruments nous nous servons pour perdre ou pour sauver! Ce lâche, souillé d'une double trahison, va recueillir des récompenses et des honneurs; l'histoire le placera à côté des oies du Capitole, dont le cri nasillard éveilla Rome et à qui on décerna un triomphe annuel, tandis que Manlius, le vainqueur des Gaulois, fut précipité du haut de la roche Tarpéienne.

LE PREM. SEIGN. DE LA N. Il se rendit coupable de trahison et voulut usurper la tyrannie.

LE DOGE. Il sauva l'État et voulut réformer ce qu'il avait sauvé; — mais tout cela est inutile. — Allons, messieurs, faites votre œuvre.

LE PREM. SEIGN. DE LA N. Noble Bertuccio, il faut que nous vous fassions passer dans une pièce intérieure.

BERT. FAL. Adieu, mon oncle! J'ignore si nous devons nous revoir dans cette vie; mais ils permettront sans doute que nos cendres soient réunies.

LE DOGE. Oui, ainsi que nos âmes, qui survivront et feront ce que notre argile ainsi entravée n'a pu faire. Ils ne pourront anéantir la mémoire de ceux qui ont voulu les renverser de leurs trônes coupables, et notre exemple trouvera des imitateurs, bien que dans un avenir lointain.

(*Ils sortent.*)

ACTE CINQUIÈME.

SCÈNE Ire.

La salle du Conseil des Dix qui, réunis aux sénateurs qu'ils se sont adjoints, composent la junte destinée à juger Marino Faliero et ses complices.

BENINTENDE, président du Conseil des Dix; ISRAEL BERTUCCIO et PHILIPPE CALENDARO, retenus prisonniers; BERTRAM, LIONI; témoins, gardes, officiers, etc., etc.

BEN[14]. Après une démonstration aussi claire de leur crime, il ne reste plus qu'à prononcer sur ces hommes endurcis la sentence de la loi; — tâche douloureuse pour ceux dont le devoir est d'articuler l'arrêt, et pour ceux qui doivent l'entendre. Hélas! pourquoi faut-il que cette tâche retombe sur moi, et que l'époque de ma magistrature soit souillée, dans les âges à venir, par cette infâme et criminelle trahison, ourdie pour renverser un État juste et libre, connu du monde entier pour être le boulevard des chrétiens contre le Sarrasin et le Grec schismatique, contre le sauvage Hun et le Franc non moins barbare! une ville qui a ouvert à l'Europe les trésors de l'Inde, le dernier refuge des Romains contre les vengeances d'Attila, la reine de l'Océan, la triomphante rivale de l'orgueilleuse Gênes! C'est pour saper le trône de cette noble cité, que ces hommes perdus ont risqué et livré à la loi leurs misérables vies! — Qu'ils meurent donc!

ISR. BERT. Nous sommes prêts, c'est un service que nous ont rendu vos tortures. Qu'on nous fasse mourir!

BEN. Si vous avez quelque chose à dire qui puisse vous obtenir un adoucissement de peine, la junte est prête à vous entendre; si vous avez quelques aveux à faire, il en est temps encore, et peut-être vous profiteront-ils.

ISR. BERT. Nous sommes ici pour écouter, et non pour parler.

BEN. La preuve de vos crimes résulte pleinement des aveux de vos complices, et de toutes les circonstances qui viennent les corroborer; néanmoins, nous voudrions entendre de votre propre bouche un aveu complet de votre trahison : sur le bord de ce gouffre redoutable d'où l'on ne revient pas,

la vérité seule peut vous profiter sur la terre et au ciel. Parlez donc; quel était votre motif?

ISR. BERT. La justice.

BEN. Votre but?

ISR. BERT. La liberté.

BEN. Vos paroles sont brèves.

ISR. BETR. De même que ma vie : j'ai été élevé en soldat, et non en sénateur.

BEN. Vous croyez peut-être par ce laconisme braver vos juges et retarder la sentence!

ISR. BERT. Soyez aussi expéditifs que moi; et soyez certains que je préfère cette faveur-là à votre pardon.

BEN. Est-ce là tout ce que vous avez à répondre au tribunal?

ISR. BERT. Allez demander à vos bourreaux ce que les tortures nous ont arraché; livrez-nous de nouveau à leur merci; il reste à notre corps quelques gouttes de sang, et quelque sensibilité à nos membres meurtris : mais vous n'oseriez le faire; car si nous y succombions, — et vous ne nous avez laissé que bien peu de vie à dépenser sur vos chevalets déjà gorgés de notre sang; — vous perdriez le spectacle de notre supplice, que vous voulez donner à vos esclaves, pour les effrayer et consolider leur esclavage! Des gémissements ne sont pas des paroles, l'agonie n'est pas un assentiment; l'affirmation ne mérite pas créance, si la nature, succombant à l'excès de la douleur, oblige l'âme à un mensonge pour obtenir un court répit. — Que prétendez-vous nous infliger? la torture ou la mort?

BEN. Quels étaient vos complices?

ISR. BERT. Le sénat.

BEN. Que voulez-vous dire?

ISR. BERT. Demandez-le à ce peuple souffrant, que les crimes de vos patriciens ont poussé au crime.

BEN. Vous connaissez le doge?

ISR. BERT. Je combattais sous ses ordres à Zara, pendant que vous étiez ici, occupés à gagner, par des discours, vos dignités actuelles; nous risquions notre vie pendant que vos

accusations et vos défenses n'exposaient que la vie des autres; pour ce qui est du reste, tout Venise connaît son doge par ses grandes actions et les insultes du sénat.

BEN. Avez-vous eu des conférences avec lui?

ISR. BERT. Je suis fatigué de vos questions plus encore que de vos tortures; je vous prie de passer à la sentence.

BEN. Elle ne tardera pas. — Et vous, Philippe Calendaro, qu'avez-vous à objecter à votre condamnation?

CAL. Je n'ai jamais été un grand parleur, et maintenant je n'ai pas grand'chose à dire qui en vaille la peine.

BEN. Une nouvelle application à la torture pourrait changer votre ton.

CAL. C'est vrai; elle a déjà produit sur moi cet effet; mais elle ne changera pas mes paroles, ou si elle le faisait...

BEN. Eh bien?

CAL. Des aveux obtenus sur le chevalet auront-ils quelque valeur aux yeux de la loi?

BEN. Assurément.

CAL. Quel que soit le coupable signalé par moi?

BEN. Sans aucun doute, nous le mettrons en jugement.

CAL. Et sa vie dépendra de ce témoignage?

BEN. Pourvu que vos aveux soient complets et explicites, il aura à défendre sa vie à notre tribunal.

CAL. En ce cas, président, prends garde à toi! car je jure par l'éternité qui s'ouvre béante devant moi que c'est *toi*, et toi seul, que je dénoncerai, si on me fait subir une seconde fois la torture.

UN MEMB. DE LA J. Seigneur président, il serait peut-être convenable de procéder au jugement; il n'y a plus rien à tirer de ces hommes.

BEN. Malheureux! préparez-vous à une mort immédiate. La nature de votre forfait, nos lois, le péril de l'État, — ne vous laissent pas une heure de répit. — Gardes! conduisez-les sur le balcon aux colonnes rouges, où le doge se place le jeudi gras[15] pour assister au combat des taureaux; là, qu'il en soit fait justice, et que leurs corps suspendus restent sur le lieu de l'exécution, exposés aux regards du peu-

ple assemblé! — et que le ciel ait pitié de leurs âmes.

La Junte. Ainsi soit-il!

Isr. Bert. Adieu, seigneurs! c'est pour la dernière fois que nous nous trouvons ensemble.

Ben. Et de peur qu'ils ne tentent de soulever la multitude irritée, — gardes, qu'ils soient conduits bâillonnés au lieu de l'exécution. — Qu'on les emmène!

Cal. Quoi! ne pourrons-nous pas même dire adieu à un ami bien cher, ou adresser une dernière parole à notre confesseur?

Ben. Un prêtre vous attend dans la pièce voisine; quant à vos amis, cette entrevue leur serait pénible, et ne vous serait d'aucune utilité.

Cal. Je savais bien qu'on nous bâillonnait pendant notre vie, tous ceux du moins qui n'avaient pas le courage de dire librement leurs pensées au péril de leurs jours; néanmoins, je croyais que, dans nos derniers moments, la liberté de la parole, cette chétive faveur accordée aux mourants, ne nous serait pas refusée; mais puisque...

Isr. Bert Laisse-les faire comme ils l'entendent, brave Calendaro! Que nous importent quelques paroles de plus ou de moins? Mourons sans recevoir d'eux la moindre marque de faveur; notre sang ne s'en élèvera contre eux qu'avec plus de force, et témoignera contre leurs atrocités plus que ne pourrait le faire un volume prononcé ou écrit de nos dernières paroles. Notre voix les fait trembler; — ils redoutent jusqu'à notre silence. — Qu'ils vivent en proie à leurs terreurs! — Abandonnons-les à leurs pensées, et que les nôtres ne s'adressent plus qu'au ciel! — Marchez, nous sommes prêts.

Cal. Israël, si tu m'avais voulu croire, tout ceci ne serait pas arrivé, et ce pâle scélérat, ce lâche Bertram aurait...

Isr. Bert. Tais-toi, Calendaro! A quoi bon penser à cela maintenant?

Bert. Hélas! j'aurais désiré vous voir mourir en paix avec moi. Ce rôle pénible, je ne l'avais point cherché; il m'a été imposé. Dites-moi que vous me pardonnez! Ah! je ne me

pardonnerai jamais à moi-même! — Ne me regardez pas avec colère.

Isr. Bert. Je meurs, et je te pardonne.

Cal. Je meurs, et je te méprise! (*Les gardes emmènent Israël Bertuccio et Philippe Calendaro.*)

Ben. Maintenant que nous en avons fini avec ces criminels, il est temps que nous prononcions la sentence du plus grand coupable que présentent nos annales, du doge Faliero. Les preuves sont complétement acquises; les circonstances et la nature de son crime exigent une procédure rapide; le ferons-nous venir pour entendre son arrêt?

La Junte Oui! oui!

Ben. Avogadori, amenez le doge en présence du Conseil.

Un Memb. de la J. Et les autres, quand les fera-t-on comparaître?

Ben. Quand nous aurons prononcé sur le sort de tous les chefs. Quelques-uns se sont enfuis à Chiozza, mais plusieurs milliers de soldats sont à leur poursuite; et les précautions prises sur la terre ferme ainsi que dans les îles, font espérer que pas un seul n'échappera pour aller en pays étranger exhaler contre le sénat les calomnies de la trahison. (*Entre le Doge prisonnier, accompagné de gardes, etc.*)

Doge, car vous l'êtes encore, et légalement vous devez être considéré comme tel jusqu'au moment où on dépouillera de la toque ducale, cette tête qui n'a pu porter avec une dignité calme une couronne plus noble que les empires ne peuvent en conférer, mais qui a conspiré la ruine de vos pairs, de ceux qui vous ont fait ce que vous êtes, et a voulu éteindre dans le sang la gloire de Venise. — Les Avogadori ont déjà mis sous vos yeux toutes les preuves qui s'élèvent contre vous, et jamais plus nombreux témoignages n'ont évoqué leurs ombres sanglantes pour confondre un coupable. Qu'avez-vous à dire pour votre défense?

Le Doge. Que vous dirai-je, puisque ma défense doit être votre condamnation? Vous êtes tout à la fois les coupables et les accusateurs, les juges et les bourreaux. — Faites usage de vos pouvoirs.

BEN. Vos principaux complices ayant tout avoué, il ne vous reste aucun espoir.

LE DOGE. Et qui sont-ils?

BEN. Ils sont nombreux; mais le premier est devant vous, au sein de la cour, Bertram de Bergame; — avez-vous quelques questions à lui adresser?

LE DOGE (*le regardant avec mépris*). Non.

BEN. Deux autres, Israël Bertuccio et Philippe Calendaro, ont avoué leur complicité avec le doge.

LE DOGE. Et où sont-ils?

BEN. Ils sont dans leur dernière demeure, et rendent compte maintenant au ciel de ce qu'ils ont fait sur la terre.

LE DOGE. Ah! il est donc mort, le Brutus plébéien! et l'ardent Cassius de l'arsenal aussi! — Comment ont-ils vu venir leur dernière heure?

BEN. Pensez à la vôtre, qui s'approche! Ainsi, vous refusez de vous défendre?

LE DOGE. Je ne puis plaider ma cause devant mes inférieurs, et je ne vous reconnais pas le droit de me juger; quelle loi vous le confère?

BEN. Dans les grandes crises, la loi doit être refaite ou réformée. Nos pères n'avaient point établi de peine pour un tel crime, comme autrefois à Rome on avait oublié sur les tables de la loi le châtiment du parricide, parce qu'on ne pouvait appliquer de dispositions pénales à ce qui n'avait point de nom dans ces grands cœurs, point de place dans leur pensée. Qui jamais eût pu prévoir que la nature humaine pût être souillée par l'homicide attentat d'un fils contre son père, d'un prince contre son royaume? Votre crime nous a fait promulguer une loi qui constituera un précédent contre les grands coupables qui tenteraient un jour de monter à la tyrannie par la voie de la trahison, et qui, non contents de posséder un sceptre, voudraient le convertir en un glaive à deux tranchants! La place de doge ne vous suffisait-elle pas? Qu'y a-t-il au-dessus de la seigneurie de Venise?

LE DOGE. La seigneurie de Venise! vous m'avez trahi, vous, vous tous, traîtres qui siégez ici! J'étais votre égal par ma

naissance, votre supérieur par mes actes; vous m'avez enlevé à mes honorables travaux, dans des contrées lointaines, — sur l'Océan, sur les champs de bataille, — au sein des villes; — *vous* m'avez choisi pour faire de moi une victime couronnée, enchaînée, pieds et poings liés, sur l'autel où vous seuls pouviez sacrifier. Mon élection, que j'ignorais, — que je n'avais ni recherchée, — ni désirée, — ni rêvée, — vint me surprendre à Rome, et il me fallut obéir; mais à mon arrivée, je vis qu'en addition à la jalouse vigilance qui vous a toujours conduits à frustrer, à contrarier les meilleures intentions de votre souverain, vous aviez, dans l'intervalle de mon départ de Rome à mon arrivée dans la capitale, réduit et mutilé le petit nombre de priviléges laissés au doge de Venise; tout cela je le supportai, et je le supporterais encore si le contact impur de votre licence n'était venu souiller jusqu'à mes foyers; et je vois parmi vous l'infâme qui m'a outragé, digne juge d'un tel tribunal!

BEN. Michel Sténo est ici en vertu de sa charge, comme membre des Quarante, les Dix ayant cru devoir s'adjoindre un certain nombre de sénateurs pour s'aider de leurs lumières dans une affaire aussi importante et aussi insolite; il lui a été fait remise de la punition prononcée contre lui, par ce motif que le doge, institué pour prêter main-forte à la loi, ayant tenté d'abroger toutes les lois, n'a pas le droit de réclamer contre d'autres citoyens l'application de ces mêmes institutions que lui-même renie et foule aux pieds.

LE DOGE. Sa PUNITION! J'aime bien mieux le voir siégeant ici, repaissant ses regards du spectacle de ma mort, que subissant la peine dérisoire à laquelle votre perverse, apparente et hypocrite justice l'avait condamné! Tout infâme que soit son crime, c'est la pureté même, comparé à votre protection.

BEN. Se peut-il que l'illustre doge de Venise, courbé sous le poids des années et des honneurs de trois quarts de siècle, ait pu se laisser emporter comme un enfant, au point que la provocation irréfléchie d'un jeune homme ait suffi pour étouffer en lui tout sentiment, toute sagesse, tout devoir, toute crainte salutaire!

Le Doge. Il suffit d'une étincelle pour allumer un incendie; — c'est la dernière goutte versée qui fait déborder la coupe, et depuis longtemps la mienne était pleine. Vous opprimiez et le prince et le peuple; j'ai voulu affranchir l'un et l'autre, et j'ai échoué dans cette double tentative. Si j'avais réussi, j'eusse été récompensé par la gloire, la vengeance, la victoire, et un nom tel qu'il eût fait rivaliser l'histoire de Venise avec celle de la Grèce et de Syracuse, alors qu'elles virent briser leurs fers et s'ouvrir pour elles une longue ère de bonheur et de gloire, et m'eût fait prendre place à côté de Gélon et de Thrasybule. — Puisque j'ai succombé, je sais que je n'ai à recueillir dans le présent que l'infamie et la mort. — L'avenir me jugera quand Venise ne sera plus ou sera libre; jusque-là la Vérité sera esclave. N'hésitez pas; je n'aurais point eu de pitié pour vous, je ne vous en demande pas. J'ai joué ma vie à un jeu immense; j'ai perdu, prenez ce que j'aurais pris moi-même. Je me serais promené solitaire parmi vos tombeaux, vous pouvez accourir en foule autour du mien; qu'il soit par vous foulé aux pieds comme l'a été mon cœur de mon vivant!

Ben. Vous avouez donc votre crime et reconnaissez la justice de notre tribunal?

Le Doge. J'avoue avoir succombé. La Fortune est femme : depuis ma jeunesse elle m'accorda ses faveurs; j'ai eu tort, à mon âge, de compter encore sur ses premiers sourires.

Ben. Vous ne contestez donc en rien notre équité?

Le Doge. Nobles Vénitiens! ne me tourmentez pas de questions, je suis résigné à tout; mais il y a encore en moi du sang de mes jours meilleurs, et je ne suis pas doué d'une patience excessive. Épargnez-moi tout interrogatoire ultérieur, qui ne servirait qu'à transformer un procès en débats. Mes réponses ne feraient que vous offenser et réjouiraient vos ennemis, déjà trop nombreux. Il est vrai que ces murs lugubres n'ont pas d'échos; mais les murs ont des oreilles et même des langues; et dût la vérité n'avoir pas d'autres moyens de franchir cette enceinte, vous qui me condamnez, vous qui me redoutez et m'immolez, vous ne pourriez emporter

dans votre tombe ce que je vous aurais dit en bien ou en mal; ce secret serait un fardeau trop pesant pour vos âmes : qu'il dorme donc dans la mienne, à moins que vous ne vouliez attirer sur vous un danger deux fois plus grand que celui auquel vous venez d'échapper. Telle serait ma défense si je voulais la rendre fameuse et lui donner toute la latitude qu'elle comporte; car les *paroles* vraies sont des *choses*, et celles des mourants leur survivent et quelquefois les vengent. Laissez les miennes ensevelies si vous voulez me survivre; acceptez ce conseil, et, quoique durant ma vie vous ayez souvent soulevé ma colère, laissez-moi mourir en paix; vous pouvez m'accorder cette faveur. — Je ne nie rien, ne me défends en rien, — ne vous demande rien, si ce n'est le privilége du silence et l'arrêt de la cour!

Ben. La plénitude de cet aveu nous épargne la dure nécessité d'employer la torture pour vous arracher la vérité tout entière.

Le Doge. La torture! vous m'y avez mis chaque jour depuis que je suis doge; mais si vous voulez y ajouter les douleurs physiques, vous le pouvez; ces membres affaiblis par l'âge céderont aux étreintes du fer; mais il y a dans mon cœur une énergie qui lassera vos supplices. (*Un officier entre.*)

L'Offic. Nobles Vénitiens, la duchesse Faliero demande à être admise en présence de la Junte.

Ben. Qu'en pensez-vous, pères conscrits[16]? Devons-nous la recevoir?

Un Membre de la Junte. Elle peut avoir d'importantes révélations à faire : ce motif doit faire accueillir sa demande.

Ben. Tout le monde est-il de cet avis?

Tous. Oui.

Le Doge. O admirables lois de Venise! qui admettent les témoignages de la femme dans l'espoir qu'elle déposera contre son mari! Quelle gloire pour les chastes dames de Venise! Mais ceux qui siégent dans cette enceinte, accoutumés à flétrir de leurs blasphèmes l'honneur des gens de bien, ne font que suivre leur vocation. Maintenant, lâche Sténo, si cette femme doit faillir, je te pardonne ta calomnie, ton ac-